

## CHS-CT 54 du 9 avril 2020

Ce CHS-CT consacré exclusivement à la crise sanitaire était présidé par l'IA-Dasen 54.

### 1) Prévention des risques pour les personnels volontaires qui assurent l'accueil des enfants des personnels soignants et autres :

Point d'étape à ce jour :

Au départ les enfants concernés étaient les enfants de soignants, puis ceux de personnels de santé (cadres hospitaliers, cuisiniers, etc...), ceux des policiers, des gendarmes, des pompiers qui n'avaient pas d'autres modes de garde pour leurs enfants. Cet accueil fait toujours suite à une prescription de l'autorité préfectorale demandant d'accueillir les enfants.

La mise en place de cet accueil a été organisée par l'EN, mais certains aspects ont été faits sous l'égide des autorités conjointes de santé et du préfet.

La DSDEN a toujours deux réunions par semaine avec la préfecture, sous l'égide de l'ARS, pour faire le point et préparer les jours qui suivent.

Une réunion est prévue pour préparer la semaine prochaine.

**Philippe Luscan, IEN adjoint évoque la situation pour le premier degré:**

Dispositif pour les jours de la semaine :

« On a entre 50 et 70 sites ouverts par jour. Chaque jour, nous comptabilisons le nombre d'enfants accueillis, le nombre de profs et de personnels issus des collectivités. On compte en moyenne entre 200 et 250 enfants accueillis chaque jour par 80 à 100 profs dans les écoles et 80 personnels non enseignants des mairies. (Ils sont moins nombreux le mercredi, environ 50 enfants pour 10 à 15 enseignants)

Dispositif pour le week-end : Une application d'inscriptions en ligne a été diffusée au niveau départemental, relayée au niveau des mairies par les services de la préfecture.

On a 8 sites : Toul, Lunéville, Nancy, Vandoeuvre, Pont à Mousson, Briey, Labry et Longwy. Les parents s'inscrivent, indiquent la demi-journée nécessaire pour la garde de leur enfant. Le jeudi soir ou le vendredi matin, on relève les inscriptions puis on active ou non l'ouverture des sites. Sur les deux derniers week-ends, quatre sites ont été nécessaires à l'accueil des enfants. A chaque fois, il y a des PE volontaires ou des agents municipaux pour garder entre 15 et 20 enfants.

Protection : Depuis le début de l'accueil, il a été demandé que les personnels soient protégés. Des masques ont été mis à disposition des IEN cette semaine, résultat d'une décision nationale. La 1ère dotation est de 8 000 masques (entre 3 ou 4 semaines d'autonomie), donnés aux personnels en présentiel des élèves, à raison de 2 par jour par personne. Les IEN sont en charge de l'organisation de la distribution dans leur circonscription.

IA : « Vos revendications étaient d'avoir des masques, des protections ce qui était tout à fait entendable. Le Ministre semble avoir tapé du poing sur la table pour les obtenir. »

Dispositif pour les vacances :

IA : « Les mairies semblent avoir suffisamment de personnel pour accueillir les enfants. On garde cependant la main et on fera appel aux enseignants qui se sont déjà portés volontaires en cas de besoin. »

**Catherine Pierre, IA adjointe évoque le second degré :**

Collèges :

12 établissements sont pôles d'accueil pour les collégiens. 6,5 élèves en moyenne sont accueillis par collège et par jour. Ce sont principalement des élèves de 6<sup>ème</sup>.

3 établissements : Toul, Villers, Vauban à Longwy, vont poursuivre l'accueil pendant les vacances.

C'est un système « à la demande » sur la plate-forme de la DSDEN.

Un appel aux volontaires de la réserve civique a été fait pendant les vacances pour changer les activités.

**Questions diverses:**

Quelle est la régularité des enfants et des adultes en terme de présence? Y a-t-il beaucoup de rotations ?

Ph.Luscan : Cela dépend des circonscriptions, parfois la garde est organisée par l'IEN, d'autres fois c'est le directeur qui s'en charge, ou encore l'organisation est faite de façon conjointe par l'IEN et la commune comme à Nancy par exemple. On essaie qu'il y ait une rotation parmi les volontaires.

Catherine Pierre, IA adjointe : Pour les enfants, on a des variations à la marge, c'est fonction des plannings des soignants.

Il y a des rotations entre le matin et l'après-midi. Les week-ends, il y a moins d'enfants car leurs parents recourent à d'autres modes de garde.

Dans le second degré, quand il n'y a qu'un seul élève, l'accueil ne perdure pas car l'élève demande à rester chez lui.

**Protocole d'accueil sur tous les sites :**

**Ph.Luscan :** « Oui, le protocole a été donné, je pense qu'il est suivi. »

**IA :** « Une fiche sanitaire a été transmise par le ministère, elle est dans les écoles d'accueil et les collèges d'accueil. Elle décrit bien la situation et les directives sanitaires mais cela met sous pression les personnels volontaires. Certaines recommandations sont en effet difficiles à mettre en oeuvre. Mais les gens ont été rassurés par ce rappel des consignes sanitaires notamment en ce qui concerne les gestes barrières. »

**IA :** « Pour tout ce qui touchait à la protection en matière d'hygiène, nous avons été des courroies de transmission des instances nationales (MEN et ARS). Rien n'a jamais été improvisé. On est en lien également avec l'association des maires pour la fourniture des savons... »

**Mme Salzgeber, inspectrice hygiène et sécurité :** « On a participé à la rédaction des documents, mis à disposition des IEN. Il est adaptable, on pourra si nécessaire simplifier la fiche. »

**Quid des tests pour les enfants et les volontaires ?** On parle de pôle d'accueil fermé car des adultes ont contracté le virus ?

**IA :** « Il y a une école concernée, et un collège dont la principale a contracté le virus par le biais d'une mère malade qui est venue chercher une tablette. »

**Quelle procédure est mise en place suite à l'information de la contamination de la mère d'une élève accueillie dans ce pôle ?**

Il y a eu un changement de local ; les autres enfants de soignants ont été informés de cas contact, pour voir si leurs parents pouvaient trouver d'autres moyens de garde. Il faut renforcer les gestes barrières. Les enseignants ayant été en contact ont été soumis à « quatorzaine ».

**Docteur Marchal :** Il n'y a pas de tests prévus pour les enseignants, seulement pour les soignants et les personnes fragiles.

**Est-il prévu une reconnaissance maladie professionnelle ou accident de service en cas de contamination pour les volontaires ?**

**IA :** C'est une question de niveau académique ou même ministériel. Il est difficile de savoir où a été contaminée la personne.

**F Noël :** Cette question nationale a été posée au ministère, on est en attente de la réponse. Pour le moment, on n'a pas les tests. Actuellement, on est plus concentré à définir la procédure à mettre en œuvre qu'à se poser la question maladie professionnelle ou pas. Des procédures seront diffusées au niveau national.

**Comment sont impliqués les personnels médicaux, et infirmières scolaires de l'EN ?**

**IA :** Il y a eu une réquisition préfectorale sur la base du volontariat pour prêter main forte dans les services de la Santé.

**Docteur Marchal :** On exerce notre travail ordinaire comme d'habitude par téléphone, pour maintenir à jour nos dossiers.

On répond aux questions mails concernant la crise.

Le médecin conseiller technique est mis à disposition de l'ARS depuis le début de la crise.

**Mme Salzgeber :** Nous représentons une force de propositions pour produire des documents.

**Question de l'Unsa concernant la situation de Labry : Quelles mesures sont prises pour protéger et prévenir d'autres contaminations ?**

On est dans la mise en œuvre des gestes barrières. Les enseignants et les autres enfants ont été en contact avec un cas contact.

Briey a mis à disposition des enseignants des visières. Le masque évite de contaminer autrui, il n'est pas protecteur. On n'a pas de visière.

**Mme Salzgeber :** Attention : la visière permet une protection des yeux, mais ça n'évite pas la propagation, car elle ne permet pas une protection respiratoire.

**IA :** Notre dotation de masques permet une protection pour un mois, nous devons donc en faire une utilisation raisonnée. Nous espérons être réapprovisionnés.

**Remarques** : Les gestes barrières sont très difficiles à appliquer avec les jeunes enfants, encore plus entre eux !

**Mme Salzgeber** : Vous trouvez beaucoup de réponses dans la FAQ, le CHS CT est informé des nouveaux agents infectés.

**IA** : Il faut consulter régulièrement la FAQ, les personnels à risque ne peuvent pas être volontaires.

Il salue de toute façon le travail des enseignants, et encore un peu plus, ceux qui se sont portés volontaires. Nos partenaires le savent. Ils sont conscients du rôle des enseignants à ce sujet.

### **Est-ce que tous les personnels savent qui est à risque et qui n'y est pas ?**

**IA** : Concernant les personnels administratifs, on a indiqué qui ne devait pas encore venir à la DSDEN, par exemple.

**Docteur Marchal** : Pour les enseignants, il faut se référer à la liste des pathologies chroniques éditée au niveau national.

**IA** : « Nous avons appliqué rigoureusement les consignes sanitaires qu'on nous a transmises. » Il reconnaît qu'il a été soulagé d'apprendre qu'on avait des masques. On ne cessait de dire qu'il fallait vite des masques.

Un collègue fait remarquer que certains lycées professionnels, et ateliers de physique chimie disposent de visières.

**C. Pierre** : les masques et EPI dans les établissements, ont été donnés, en lien avec l'ARS, ont été mis à disposition utilement.

## **2) Point 2 : analyse des risques spécifiques des personnels liés au confinement, au télétravail et à la continuité pédagogique et administrative :**

Le secrétaire du CHS-CT indique que personne n'était prêt et formé.

- Risques de RPS très forts : isolement, manque de matériel, de préparation, de clés OTP.
- Demande au début du confinement d'être sur le lieu de travail en réunion.
- Perméabilité entre la sphère professionnelle et personnelle.
- Fin du droit à la déconnexion.
- Troubles de la vision.
- Troubles musculo squelettiques.
- Charge mentale, culpabilisation , par pression personnelle et externe (hiérarchie et parents).

Les raisons de l'apparition de tous ces risques sont multiples :

- Consignes différentes d'un lieu à l'autre.
- Annonces dans la presse du ministre, avant d'en parler en interne.
- Pas de propositions au début pour amoindrir la pression.
- Manque de vision d'avenir : va-t-on reprendre ? quand ?

- Demandes de remontées systématiques des activités de la journée.
- Encore plus fort pour les directeurs, enquêtes à remplir avec un délai court pour la réponse : combien de familles n'ont pas d'équipement, etc...
- Communication du ministre sur la continuité pédagogique : stress des familles débordées, enseignants qui culpabilisent. C'est plutôt du lien pédagogique dont il faut parler.

### **Réponse de l'IA :**

Il y a des moments où tout prévoir et planifier est impossible. Ce qu'on vit n'a jamais été vécu depuis 1945. C'est une crise inédite. Cela induit des réponses tâtonnantes au début. Personne n'avait prévu, c'était une idiotie de demander aux enseignants de se réunir !

Concernant le maintien d'un lien pédagogique et administratif : il faut garder le contact avec les élèves, avec un juste milieu, entre le trop et le trop peu. Ce contact a pu être établi par la majorité des enseignants. « Certains (rares) enseignants du secondaire n'ont jamais donné signe de vie aux élèves depuis le début du confinement, c'est lamentable ! » dit l'IA.

Donner une idée de la date du retour sur le chemin de la classe est impossible.

L'hypothèse du 4 mai peut être rapidement remise en question. Personne ne connaît pas le moment « M » où tout redeviendra comme avant.

On doit désormais penser au moment où les choses pourront reprendre, plus ou moins comme avant. On ne pourra pas faire comme si rien ne s'était passé : il y aura des leçons à tirer. Il faut réfléchir à un sas entre aujourd'hui et la reprise.

Sur le plan technico-pratique, on voit que nos réseaux ne tiennent qu'à un fil.

Une réflexion académique et départementale avec les OS devra être menée.

### **Comment est organisé le travail des administratifs ?**

**F Noël, secrétaire général** : Le travail a été organisé rapidement pour généraliser le télétravail. Depuis 2 ans déjà, certains pouvaient, sous certaines conditions, travailler en télétravail un jour par semaine.

On savait qu'il fallait des équipements, des accès aux applications sécurisées.

Le minimum est d'aller plusieurs fois par jour traiter les mails professionnels. Pour les chefs des services, ils ont 3 dispositifs : traitement des mails liés au travail, les partages oraux, par « whats'app », par visioconférence une fois par semaine. Ils ont en charge l'aspect concernant la programmation du travail, la prise de nouvelles et les échanges pour maintenir le contact de bureau.

On réfléchit à ce qui doit être fait : actes de gestion liés à la paie, liaisons de travail protégé (paie), clés OTP pour permettre aux gens d'accéder aux dossiers partagés, ces dossiers n'ont pas forcément de protection particulière.

Au début, nous n'avions pas assez de clés OTP, nous avons eu une nouvelle dotation de 3000 clés au niveau académique.

On a procédé au rapatriement des ordinateurs de bureau à domicile pour ceux qui n'en avaient pas et à un don de matériel existant à la DSDEN.

Concernant l'autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants : les personnes sont en activité, les jours sont comptés comme travaillés, mais elles sont dispensées de télétravail car doivent garder leurs enfants.

Pour l'échéance de carte scolaire et du mouvement : le calendrier se tient, les services travaillent d'arrache-pied. Concernant l'information des collègues, le processus est très perturbé, on essaie de travailler au mieux.

Les secrétaires de circonscription sont en télétravail et assistent les IEN.

Ponctuellement, l'un ou l'autre collègue peut aller à la DSDEN, ou à la circonscription à la demande de l'IA-Dasen, du SG, et l'IEN. Cette disposition de travail sur site est enregistrée et déclarée pour avoir l'autorisation de se déplacer.

On n'a plus de courriers papiers arrivant à la DSDEN : une opération de livraison d'ensemble des courriers a été négociée avec les services de la Poste qui a accepté, sans engagement de régularité. Cela permet de traiter les choses les plus urgentes. Les dossiers sont traités, les contacts entre collègues systématiquement maintenus. Le personnel a réagi de manière apaisée et réactive. Les cadres ont de longues journées. Dans tous les services, on doit avoir un équilibre y compris pendant les vacances de printemps. Tous les collègues devront avoir un temps de repos, sans télétravail pour permettre de déconnecter.

#### **Catherine Pierre évoque la situation dans les EPLE :**

La situation a évolué depuis le début, chaque personnel de direction a instauré la continuité administrative, avec les collègues qui ne pouvaient pas venir sur site. Une réponse de terrain a été apportée.

Elle quitte la réunion pour une autre au sujet du SNU à 10H50.

**Isabelle Bégin, principale de collège (suppléante pour l'Unsa Education)** : parle de son expérience personnelle. Dans le bassin de Nancy, la première semaine a été compliquée avec des problèmes de connexion. Il a fallu 15 jours pour réguler le travail donné aux élèves, avec des familles qui saturaient. Des tablettes ont été prêtées aux familles. Les équipes se sont très majoritairement investies, au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer. Les vacances seront les bienvenues.

**Secrétaire du CHS-CT** : La préparation du retour sera compliquée, il faut réunir les équipes avant, et tenir un CHS-CT départemental avant.

**IA** : « Oui, il faudra faire une « pré-rentree », avec l'aide des psychologues scolaires, avoir le temps de se parler de tout et de rien, pour préparer une suite post traumatique. »

**Denis Seiwert, Psy-EN EDA (titulaire pour l'Unsa Education)** : les psy ont un rôle à jouer, mais ils ne sont pas assez nombreux pour agir partout. Je pense qu'il est nécessaire d'accompagner les enseignants pour savoir comment refaire groupe avec les élèves, pour avoir un sentiment d'appartenance. Il faudra donner des pistes aux enseignants : ne pas reprendre tout de suite les « enseignements traditionnels » de classe directement mais savoir et comprendre comment faire face pour se retrouver au travail.

Les profs vivent mal le fait que les élèves les plus fragiles soient perdus, et se demandent comment reprendre les choses, ils ont besoin d'être accompagnés dans ces réflexions.

Les rased sont là pour les aider, il faut les épauler dans ce travail.

**IA:** Dans le second degré, ils s'appuieront sur les PER DIR. Dans le premier degré, l'approche sera faite avec les IEN.

L'Unsa évoque des difficultés dans la circonscription de Pont à Mousson.

**IA :** Il a conscience des difficultés. Ils font ce qu'ils peuvent pour aider cette circonscription et une autre.

**Isabelle Bégin de l'Unsa** indique que, pour les collègues du premier degré qui auraient des difficultés à avoir des ordinateurs, on peut envisager de demander éventuellement aux collègues de collège et lycée de proximité de leur en prêter.

#### **Les vacances :**

**IA :** L'idée est de décrocher mais de maintenir un lien avec les élèves. Il y a à trouver un juste milieu entre le décrochage et le maintien d'un lien avec les plus fragiles.

Il existe un programme culturel sur le site du rectorat.

Pour la deuxième semaine, 180 enseignants sont inscrits pour le soutien scolaire pour un forfait de 6 heures.

**Certains des personnels culpabilisent car ils ont peur de ne pas être à la hauteur quand ils n'arrivent pas à communiquer avec leurs élèves.**

Un membre du CHS CT rapporte le témoignage d'une réunion virtuelle pour toute une équipe. Celle-ci a été vraiment très bien reçue, car menée avec beaucoup de bienveillance par la proviseure adjointe. Le collectif fait vraiment du bien et permet de prévenir les RPS à venir.

**IA:** Les parents auraient pu stresser les enseignants : ils étaient inquiets. Les IEN ont eu à donner la juste mesure. Pas de soucis relevés dans le premier degré.

**F Noel retient l'idée de faire un CHS-CT au moment du retour aux activités et ciblera des recommandations à ce moment-là.**

Il rappelle qu'un travail sur les élèves à comportements perturbateurs est en cours et qu'ils sont en train de réfléchir à un document départemental. Il souhaite qu'on ait élaboré un premier support en juillet et qu'un groupe de quelques personnes puisse y travailler afin d'avoir un document en septembre.

**IA:** Un poste ASH est vacant, il sera transformé en demi-poste de coordonnateur (poste à profil) pour apporter son soutien aux équipes confrontées à ces situations.